



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

4/12/2017

Réf. : CL/4225

Objet : **Sous-Directeur général pour la culture (ADG)**  
**Secteur de la culture**  
**Paris, France**  
**CLT 001**

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous informer de ma décision d'afficher le poste de Sous-Directeur général pour la culture à Paris (France).

Je vous adresse ci-joint des renseignements sur les fonctions attachées à ce poste, ainsi que sur les titres, l'expérience et les compétences requis.

Comme vous le savez, le Secrétariat accorde une grande importance à la répartition géographique et à l'égalité entre les sexes, en particulier au niveau des postes de direction. Je vous serais donc reconnaissante de bien vouloir m'aider à assurer un meilleur équilibre géographique, ainsi qu'une représentation équitable des femmes, en encourageant des personnes compétentes et qualifiées à faire acte de candidature.

Pour être pris en considération, les candidats à ce poste doivent présenter leur candidature en ligne, sur la page du site Web de l'UNESCO consacrée aux [Carrières](#), dès que possible et bien avant la date de clôture et s'assurer que leur dossier a bien été réceptionné par le système. Les candidats recevront automatiquement par courriel un accusé de réception confirmant l'enregistrement de leur candidature.

Toutes les candidatures devront être dûment présentées au plus tard le **15 janvier 2018**. Pour toute demande d'information, veuillez adresser un courriel à [staffingteam@unesco.org](mailto:staffingteam@unesco.org).

Les candidats qui n'ont pas aisément accès à l'Internet peuvent, à titre exceptionnel, envoyer leur dossier de candidature par courrier postal à l'adresse suivante, en rappelant le numéro du poste : « **CLT 001** » :

Directeur  
Bureau de la gestion des ressources humaines (HRM)  
UNESCO  
7 place de Fontenoy  
75352 Paris 07-SP  
France

Pour garantir l'égalité de traitement entre tous les candidats, seules les candidatures reçues à cette adresse dans le délai indiqué pourront être étudiées.

Chaque dossier de candidature comprendra un curriculum vitæ détaillé et indiquera le nom de personnes pouvant fournir des références sur l'intéressé(e). Le curriculum vitæ peut être soumis en anglais ou en français, de préférence au moyen du formulaire officiel de l'UNESCO, et doit fournir les renseignements suivants : date et lieu de naissance ; nationalité actuelle ; sexe ; études universitaires ; poste actuel et postes précédents ; domaines de spécialisation ; publications ; connaissance des langues et, en particulier, aptitude à écrire, parler et comprendre les langues requises, selon les critères indiqués dans l'avis de vacance de poste ci-joint.

Il est impératif que toutes les candidatures respectent l'échéance fixée. Toutes les dispositions doivent être prises pour s'assurer que les candidatures parviennent au Bureau de la gestion des ressources humaines avant la date de clôture. Les candidatures reçues après la date limite indiquée ne seront pas étudiées.

Je ne saurais trop souligner combien je tiens à recevoir pour ce poste des candidatures de premier ordre, et je compte sur votre coopération pour m'aider à atteindre ce but, en assurant la diffusion de l'avis de vacance de poste parmi les ressortissants de votre pays par les voies que vous jugerez les plus appropriées.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

Audrey Azoulay  
Directrice générale

P.J. : 2

cc: Commissions nationales pour l'UNESCO  
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

<b>Titre :</b>	<b>SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA CULTURE</b>
<b>Domaine :</b>	Culture
<b>N° du poste :</b>	CLT 001
<b>Classe :</b>	ADG
<b>Unité :</b>	Secteur de la culture
<b>Lieu d'affectation principal :</b>	Paris (France)
<b>Recrutement :</b>	Interne et externe
<b>Type de contrat :</b>	Engagement de durée définie
<b>Traitement annuel :</b>	199 405 dollars des États-Unis
<b>Date limite (minuit, heure de Paris) :</b>	<b>15 janvier 2018</b>

### APERÇU DES FONCTIONS DU POSTE

La mission du Secteur de la culture consiste à promouvoir le rôle de la culture, du patrimoine et de la créativité en tant que moteur important du développement économique et social durable, source de savoir et de résilience et vecteur du dialogue et de la coopération. Le Secteur de la culture accompagnera également les États membres dans leurs efforts pour appliquer les six conventions relatives à la culture, en tant que cadre pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et atténuer les effets des conflits et des catastrophes naturelles sur la culture.

Sous l'autorité de la Directrice générale, le Sous-Directeur général pour la culture est chargé d'assurer le leadership et de définir la vision stratégique du Secteur de la culture. Le Sous-Directeur général pour la culture est également responsable de la mise en œuvre globale du programme Culture approuvé par les organes directeurs de l'UNESCO. Le/la titulaire coopérera étroitement avec les autres ADG afin de cibler les questions transversales.

Le programme Culture sera axé sur les actions suivantes :

- Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine pour le dialogue et le développement.
- Promouvoir la créativité, la diversité des expressions culturelles et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour le développement durable.
- Mobiliser des ressources extrabudgétaires et établir des partenariats avec des entités publiques et privées à l'appui de la mise en œuvre du programme global du Secteur.
- Anticiper et développer des idées et des activités innovantes afin de relever les défis dans le domaine de la culture.

Pour de plus amples informations concernant les programmes spécifiques mentionnés ci-dessus, les candidats peuvent consulter notre site Web (<https://fr.unesco.org/>) et/ou les documents ci-après : [37 C/4](#) (Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014-2021) et [39 C/5](#) (Projet de programme et de budget de l'UNESCO pour 2018-2019).

### QUALIFICATIONS REQUISES

#### FORMATION

- Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) dans une discipline relative au domaine de la culture.

#### EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- Vaste expérience professionnelle acquise à des postes de direction/responsabilité pertinents en lien direct avec le programme Culture de l'UNESCO, y compris des affectations aux niveaux régional et/ou international.
- Plusieurs années d'expérience des exigences de la coopération internationale et intergouvernementale, de préférence dans le cadre du système des Nations Unies.

*L'UNESCO s'attache à promouvoir l'égalité des sexes et l'équilibre géographique au sein du Secrétariat. En conséquence, les femmes sont vivement encouragées à se porter candidates, de même que les ressortissants d'États membres non représentés ou sous-représentés. Les personnes handicapées sont également encouragées à postuler. Une mobilité mondiale est requise, car les fonctionnaires sont appelés à exercer leurs fonctions dans d'autres lieux d'affectation, en vertu de la politique de mobilité géographique.*

**L'UNESCO NE PREND DE FRAIS A AUCUNE ETAPE DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT.**

### **APTITUDES/COMPÉTENCES**

- Connaissance du mandat, de la vision, de l'orientation stratégique et des priorités de l'Organisation et adhésion à ceux-ci.
- Capacités de leadership, sens de l'objectivité et de la neutralité, solides compétences analytiques et capacités intellectuelles, intégrité professionnelle et sens de la diplomatie.
- Aptitude à exercer une autorité bien fondée et équilibrée, ainsi qu'à assurer et gérer des services et fonctions consultatifs.
- Solide connaissance des pratiques de gestion générale, notamment : principes de gestion et budgétisation axées sur les résultats, gouvernance et obligation redditionnelle.
- Aptitude avérée à interagir efficacement aux plus hauts niveaux gouvernementaux, ainsi qu'avec les responsables du secteur privé et les ONG, et à mettre en place des partenariats et des réseaux de collaboration avec et entre diverses parties prenantes.
- Excellentes capacités de communication et aptitude manifeste à assurer des fonctions de représentation.

### **LANGUES**

- Excellente connaissance de l'une des langues de travail (anglais ou français) de l'Organisation et excellente aptitude à la rédaction dans cette langue.

## **QUALIFICATIONS SOUHAITABLES**

### **FORMATION**

- Un diplôme du niveau du doctorat dans le domaine de la culture ou dans l'une de ses branches serait un atout.

### **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

- Compréhension et connaissance des objectifs stratégiques de l'UNESCO, ainsi que des processus plus larges à l'échelle du système des Nations Unies, notamment en ce qui concerne l'élaboration du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

### **APTITUDES/COMPÉTENCES**

- Aptitude avérée à l'administration et la gestion des ressources humaines et financières.
- Connaissance et compréhension approfondies du risque opérationnel à l'échelle mondiale, entre autres.
- Expérience de l'encadrement du personnel et de la motivation d'équipes dans un environnement culturel diversifié.

### **LANGUES**

- Connaissance pratique de la deuxième langue (anglais ou français).
- Connaissance d'autres langues officielles du système des Nations Unies (arabe, chinois, espagnol ou russe).

## **SALAIRES ET INDEMNITÉS**

Les traitements de l'UNESCO sont établis en dollars des États-Unis. Ils se composent d'un traitement de base et d'un ajustement pour affectation qui tient compte du coût de la vie dans un lieu d'affectation donné et des taux de change.

Autres prestations : congé annuel de 30 jours ouvrables, allocation pour charges de famille, voyage dans le pays d'origine, allocation pour frais d'études pour les enfants à charge, régime de retraite et assurance médicale. Pour plus de précisions, consulter le [site Web de la CFPI](#).

Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

**LES CANDIDATS PEUVENT ÊTRE APPELÉS À PASSER UN TEST ÉCRIT.**

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES  
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE  
AU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2017**

<b>Représentation supérieure à la normale</b>	<b>Représentation normale</b>	<b>Représentation inférieure à la normale</b>	<b>Représentation nulle</b>
Afrique du Sud	Afghanistan	Andorre	Angola
Belgique	Albanie	Antigua-et-Barbuda	Arménie
Benin	Algérie	Arabie saoudite	Bahreïn
Bulgarie	Allemagne	Australie	Brunéi Darussalam
Cameroun	Argentine	Bahamas	Cabo Verde
Canada	Autriche	Barbade	El Salvador
Danemark	Azerbaïdjan	Bélarus	Émirats arabes unis
Espagne	Bangladesh	Belize	Guinée équatoriale
Éthiopie	Bolivie (État plurinational de)	Bhoutan	Guyana
France	Bosnie-Herzégovine	Botswana	Îles Marshall
Gambie	Burkina Faso	Brésil	Îles Salomon
Grèce	Burundi	Chine	Islande
Italie	Cambodge	Comores	Kiribati
Liban	Chili	Dominique	Koweït
Maroc	Chypre	Égypte	Lesotho
Mexique	Colombie	Érythrée	Malte
Népal	Congo	Estonie	Mauritanie
Roumanie	Costa Rica	États-Unis d'Amérique	Micronésie (États fédérés de)
Tunisie	Côte d'Ivoire	Fédération de Russie	Monaco
	Croatie	Fidji	Nauru
	Cuba	Gabon	Nioué
	Djibouti	Géorgie	Palaos
	Équateur	Ghana	République centrafricaine
	ex-République yougoslave de Macédoine	Grenade	Saint-Vincent-et-les Grenadines
	Finlande	Guatemala	Rwanda
	Honduras	Guinée	Samoa
	Hongrie	Guinée-Bissau	Serbie
	Inde	Haïti	Somalie
	Irlande	Îles Cook	Soudan du Sud
	Israël	Indonésie	Sri Lanka
	Jamaïque	Iran (République islamique d')	Suriname
	Japon	Iraq	Tadjikistan
	Jordanie	Kazakhstan	Tchad
	Kenya	Kirghizistan	Timor-Leste
	Lituanie	Lettonie	Tonga
	Madagascar	Libéria	Tuvalu
	Malaisie	Libye	Vanuatu
	Mali	Luxembourg	
	Maurice	Malawi	
	Mozambique	Maldives	
	Namibie	Mongolie	
	Nicaragua	Monténégro	
	Niger	Myanmar	
	Nigéria	Panama	
	Norvège	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
	Nouvelle-Zélande	Paraguay	

<b>Représentation supérieure à la normale</b>	<b>Représentation normale</b>	<b>Représentation inférieure à la normale</b>	<b>Représentation nulle</b>
	Oman	Pérou	
	Ouganda	Pologne	
	Ouzbékistan	Qatar	
	Pakistan	République dominicaine	
	Palestine	République-Unie de Tanzanie	
	Pays-Bas	Saint-Marin	
	Philippines	Sao Tomé-et-Principe	
	Portugal	Sierra Leone	
	République arabe syrienne	Singapour	
	République de Corée	Slovaquie	
	République de Moldova	Slovénie	
	République démocratique du Congo	Soudan	
	République démocratique populaire lao	Suède	
	République populaire démocratique de Corée	Suisse	
	République tchèque	Swaziland	
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Thaïlande	
	Saint-Kitts-et-Nevis	Turkménistan	
	Sainte-Lucie	Turquie	
	Sénégal	Uruguay	
	Seychelles	Venezuela (République bolivarienne du)	
	Togo	Yémen	
	Trinité-et-Tobago		
	Ukraine		
	Viet Nam		
	Zambie		
	Zimbabwe		